RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Pêche

ARRÊTÉ du 12 NOV. 2010

modifiant l'arrêté du 26 juin 2009 portant nomination au comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées (CTPS)

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu le code rural et notamment les articles D. 661-1 à D. 661-11 ;
Vu l'arrêté du 14 janvier 1993, modifié par l'arrêté du 15 juin 1999, fixant la liste des organismes interprofessionnels représentés dans les sections du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées ;
Vu l'arrêté du 29 avril 1996, fixant la liste des sections pour les semences et plants des espèces ou groupes d'espèces ;
Vu l'arrêté modifié du 14 juin 2009 portant nomination au comité plénier du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées (CTPS) ;
Vu l'arrêté modifié du 26 juin 2009 portant nomination au comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées (CTPS) ;
Vu l'avis du comité plénier du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées ;

ARRETE :

Article 1er

L'article premier de l'arrêté modifié du 26 juin 2009 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :
Les mots :
1 - Au titre des représentants de l'administration de la section « colza et autres crucifères »,
« Président de la section : M. RENARD (Michel)
Secrétaire technique : Mme DENECHEAU (Laetitia)

Président du CTPS : M. VIALLE (Paul)
Secrétaire Général du CTPS : M. LECLERC (Christian) »

sont remplacés par les mots :

« Président de la section : M. RENARD (Michel)
Secrétaire technique : Mme CORBEL (Anne-Lise)
Président du CTPS : M. VIALLE (Paul)
Secrétaire Général du CTPS : M. LECLERC (Christian). »

Article 2

La Directrice Générale de l'Alimentation est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 12 NOV. 2010

Pour le Ministre et par délégation
La Directrice Générale de l'Alimentation

P/.
Le Directeur Général Adjoint
Chef du Service de la Coordination
des Actions Sanitaires - C. V. O.

Jean-Luc ANGOT